

FSM Tunis – 24-28 mars 2015

Compte-rendu de Frédérique Payen

Un FSM de nouveau à Tunis avec des conditions climatiques pas solidaires des participant-es et organisateurs et organisatrices ! Des activités annulées, des tentes effondrées conséquences de la pluie et du vent. Ce qui a compliqué la tenue de certains ateliers mais aussi empêché tous ces moments informels de rencontres et de discussions qui ont lieu pendant ce type d'évènement.

Plus de 1000 activités avec la présence de 120 pays, 45 000 personnes. On estime donc la participation pour cette 13^{ème} édition moins importante qu'en 2013.

Des problèmes au niveau de l'organisation avec par exemple les problèmes de non-logements pour de nombreux jeunes bénévoles venu-es de plusieurs régions de Tunisie, qui ont d'ailleurs manifesté leur mécontentement et leur ras-le-bol à plusieurs reprises en organisant manif et seeting sur le Forum.

Il est probable que le prochain FSM se tiendra à Montréal au Canada mais cela suscite de nombreuses résistances au sein du comité international vu les problèmes de VISA qui vont se poser, notamment pour les communistes par exemple. De plus, la vie y est chère et cela va poser des problèmes pour pas mal de pays.

Pour ma part, je m'interroge sur le format qui ne me semble plus répondre aux nécessités actuelles. Le Forum, c'est une multitude d'ateliers (plus de 1000 sur 3 jours !) avec pour conséquence un choix à faire et des regroupements en petit nombre, avec bien souvent des gens qui se connaissent, travaillent déjà ensemble... Et des ateliers parfois bien similaires... L'atelier sur la Grèce en a été un des exemples à mon avis. Créer des réseaux, tisser des liens, se tenir au courant de ce qui se passe ailleurs, des alternatives qui se développent, certes c'est important mais, face aux bouleversements actuels, à l'agressivité du néolibéralisme, aux nécessités de survies pour certain-es, ce morcellement, est-ce un format encore efficace ? De nombreux pays sont peu voire pas représentés, en tous cas sous-représentés par rapport à d'autres : leurs urgences actuelles, leurs problèmes d'argent pour venir et l'actualité brûlante dans leurs pays ou territoire ne leur permettant pas de se déplacer ou de s'absenter sur plusieurs jours.

Comme lors de la précédente édition, le Forum a démarré par l'Assemblée des Femmes. Une salle bien moins remplie que la dernière fois et surtout une incapacité d'aller au bout de cet atelier qui s'est terminé prématurément après 3 ou 4 interventions laborieuses du fait de la présence de certaines femmes (et hommes) Sahraoui, du Maroc mais aussi d'Algérie : le conflit au Sahara occidentale, depuis 1976, oppose les sahraoui qui demandent leur indépendance, en cela soutenus par l'Algérie - et le Maroc qui revendique ce territoire. Les gouvernements Algérien et Marocain ont affrété des bus entiers afin d'avoir leurs « représentants » sur ce Forum ! Ce qui divise toujours aujourd'hui dans la région Maghreb a fait de l'Assemblée des Femmes un fiasco... Les organisatrices n'ont pas réussi à endiguer les expressions des un-es et des autres qui ne parlaient que pour finalement empêcher les autres de le faire, ce malgré le slogan « SO SO SO Solidarité avec les Femmes du monde Entier !! ». Une intervention cependant qui est marquante car nouvelle dans le contexte, celui d'une femme noire demandant aux femmes tunisiennes et du Maghreb leur solidarité face au racisme important qu'elles vivent chaque jour en tant que femmes noires. L'Assemblée des femmes s'est donc clôturée prématurément dans la déception pour les personnes présentes et celles qui devaient s'exprimer et n'ont pas été en mesure de le faire.

Marche d'ouverture : une marche, dont le parcours a changé puis l'horaire et puis encore l'horaire puis... pour finalement démarrer au pas de course, alors même que des participant-es en mal d'informations pensaient qu'elle partirait à... un autre horaire. Finalement, selon les estimations, c'est environ 10 000 personnes qui ont marché de la place Bab Saadoun jusqu'au Musée du Bardo sous une pluie battante ! Pluie



qui n'a pas empêchée cette marche d'être colorée et revendicatrice avec beaucoup d'énergie et de slogan dénonçant le terrorisme notamment.

ATELIERS

La Grèce sur le fil du rasoir : ATTAC – CADTM – Altersummit – Solidarity for All

L'enjeu de cet atelier était de présenter la situation actuelle pour avoir ensuite un second atelier le vendredi sur les initiatives de solidarité.

CADTM : Les effets des politiques d'austérité sur la population grecque : quelques chiffres : Depuis 2010, les revenus de la population ayant les salaires les plus bas ont diminué de 86 % alors que, dans le même temps, la charge d'impôt a augmenté de 336 % ; Environ 4 000 hôpitaux et polycliniques ont fermé ; Une grande partie des conventions collectives ont été abrogé ; Le salaire minimum légal a chuté de 20 % et pour les jeunes de 25 % Les retraites ont baissé en moyenne de 30 % allant jusqu'à une baisse de 60 % pour certain-es.

Les dernières élections : 36 % ont voté pour Syriza aux élections du 25 janvier 2015. Le vote PC a été d'environ 5 % soit 41 % pour la gauche radicale. Le parti de la nouvelle démocratie a quant à lui recueilli 23 % et la PASOC environ 5/6 %. La coalition de droite a donc été rejeté notamment le PASSOC.

Dans un sondage récent, il ressort qu'aujourd'hui, si les grecs devaient revoter, Syriza aurait 70 % et donc un fort taux d'approbation de ce gouvernement.

Syriza a été obligé de trouver un accord rapidement. Ils se sont tournés vers le PC qui a refusé et ont donc été vers le parti AMEL, parti homophobe et nationaliste mais seul parti qui est contre les politiques d'austérité menée en Grèce.

Syriza avait présenté un programme en septembre 2014 sans penser que les élections se tiendraient si tôt puisqu'anticipées. Il y avait dans son programme des mesures fortes envers les personnes les plus touchées, en prenant aux riches mais en restant dans l'équilibre budgétaire. Il avait également mis en avant une renégociation de la dette, pas seulement pour la Grèce mais pour les autres pays européens avec notamment un audit de cette dette.

Les gens ont voté sur la base de ce programme en janvier 2015.

La première loi adoptée par ce nouveau gouvernement est une réponse à la crise humanitaire avec le rétablissement de l'électricité pour 300 000 familles ainsi que l'allègement de la dette privée des familles et des petites entreprises vis-à-vis de l'État pour les dettes inférieures à 3 000€.

Les centres de rétention ont été fermés avec la pression des associations.

Concernant la dette et les relations avec les institutions européennes, Syriza a signé l'accord du 20/24 février avec l'UE mais avec 40 % de syriza qui était contre et qui l'ont exprimé à travers des votes blancs. Accord qui reporte à juin le paiement.

Zoé Konstantopoulou, présidente du parlement (élue à cette présidence du parlement avec 92 % des voix), a voté contre l'accord et a défendu le fait que cet accord ne pouvait être soumis au Parlement. Ce qui fait que cet accord n'a en revanche pas été adopté au Parlement.

Elle a, en parallèle, demandé un audit citoyen de la dette vis-à-vis de la Troïka. Aujourd'hui 80 % de la dette grecque est aux mains de la Troïka c'est-à-dire des créanciers publiques. Seulement 20 % de la dette est aux mains de banques privées. Auparavant, ce sont les banques françaises qui détenaient 80 % de cette dette.

La mise en place d'audit avec comme mandat d'identifier la partie de dettes illégales et illégitimes est une première historique. Aujourd'hui, le coût de la dette grecque est porté par la population et par la vente des biens de l'État par le biais de la privatisation

Cet audit doit rendre ses premières conclusion à la mi-juin et donc dans le même temps qu'arrive l'échéance de l'accord du 20/24 février.

Suite Atelier du vendredi 27 mars :

La réalité, c'est aussi les autres pays (les gouvernements, pas la population) en face qui s'opposent à la tentative de rupture dans le consensus institutionnel. Il y a eu de nombreuses mobilisations dans toute l'Europe, notamment en Italie, Espagne, Allemagne... qui montrent l'écart qui existe entre la position de ces gouvernements et la position des citoyen-es. On dit que, si la Grèce ne paye pas sa dette, cela coutera 670€ par français-es afin de diviser les peuples !

Dans les semaines qui viennent et jusqu'au mois de juin, soit Syriza est obligé de pactiser soit il est capable de continuer à résister. Il faut donc de nouvelles mobilisations et donner à ces mobilisations des perspectives pour un moment fort en juin afin de soutenir. Une conférence du CAC est prévue en juin en Grèce. L'idée est d'organiser quelque chose à Athènes et de relayer dans les autres pays européens.



Les initiatives de solidarité : exemple dans la santé :

C'est un secteur particulièrement touché avec une baisse du budget de plus de 30 % et avec la fermeture de 40 % des hôpitaux et polyclinique. Aujourd'hui, 3 millions de grecs se trouvent sans aucune couverture social. 50 % des licenciements ont eu lieu dans ce secteur.

On assiste à une crise sanitaire importante. Des dispensaires auto-gérés avec du personnel bénévole se sont créés. Par exemple en France, il y a la création d'un pont de solidarité pour aider cette volonté d'auto-gestion qui est une force de résistance. A l'ALtersummit en 2013 à Athènes, la France a amené un cabinet dentaire.

Une rencontre de ces initiatives aura lieu en avril et sera discuté le projet de faire un « Forum » en juin. Tout en mettant l'accent que, au-delà d'une solidarité matériel, c'est d'une solidarité politique que la Grèce a besoin.

ATTAC Espagne : les partis en place en Espagne disent que l'Espagne, ce n'est pas la Grèce. Sauf qu'aujourd'hui on y arrive avec ces quelques chiffres :

- 1 personne sur 4 est au chômage et 1 personne sur ces 3 au chômage n'ont aucune prestation.
- 50% des jeunes sont au chômage ;
- En 2012, on a assisté à plus de 500 personnes par jour expulsées de leurs logements ;
- Aujourd'hui, 2 300 000 enfants vivent dans la pauvreté et 13 millions de personnes sont juste la limite du seuil de pauvreté ;
- Des coupes dans les services publics...

Dans tous les médias, il est répété qu'il n'y a aucune alternative possible à l'austérité. C'est pourquoi, parfois, on ne voit pas de signe de mécontentement de la société civile, pas de protestation. Mais il y a 4 ans, cela a commencé avec les indigné-es et le développement du parti PODEMOS.

L'organisation d'un collectif qui s'est opposé aux expulsions locatives, et ce sans l'appui d'aucun syndicat ni parti politique.

Le 26 mars 2014, une marche pour la dignité a réuni plus d'un million de personnes à Madrid.

Le meilleur signe de solidarité que l'Espagne peut envoyer à la Grèce c'est d'avoir une majorité sociale aux prochaines élections.

Atelier : la constitution tunisienne et les femmes

Deux associations organisent cet atelier : L'ATFD – Association Tunisienne des Femmes Démocrates, et la Ligue tunisienne des droits de l'homme.

ATFD : On ne veut pas entendre que la Tunisie a de meilleurs lois que d'autres pays, on veut avoir des lois universelles ; Nous pensions qu'avec la révolution, et notamment la place que les femmes y ont occupé, nous aurions eu mieux qu'avant. Mais, en fait, avant de se battre pour avoir mieux, il a fallu se battre pour ne pas revenir en arrière ; Dans la nouvelle constitution de 2014, les articles 21 et 46 écrivent que la femme et l'homme sont égaux en droits et instaure la parité ; Dès 2011, il y a eu l'insertion de la parité dans les textes électoraux, nous considérons donc la parité comme un acquis ; Seulement, en 2012, dans le 1^{er} projet de constitution, il était instauré la complémentarité, la sauvegarde de la famille et la consécration du mariage. Les femmes sont allées dans la rue pour s'y opposer. Ainsi, l'égalité a été inscrite dans le préambule et dans l'article 21. Seulement, maintenant que l'égalité est un article constitutionnel, il faut mettre en conformité nos lois, lois dans lesquelles par exemple, le mari est toujours le chef de famille.

De la même façon, en ce qui concerne le code du statut personnel qui date de 1957, Il y a la parité d'inscrite dans la constitution mais si elle est horizontale elle n'est pas verticale. Ainsi, les listes sont paritaires mais peu de femmes apparaissent en tête de liste (seulement 12 % de femmes en tête de liste dans les dernières élections). Mais, au-delà de la parité dans les accords électoraux, nous voulons aussi qu'elle existe dans les autres instances qui ne passent pas par des élections.

De nombreuses lois doivent aussi exister, comme par exemple, dans le monde du travail au niveau des postes de décision, mais aussi sur la protection des femmes victimes de violences, la criminalisation du viol conjugal, la protection de celle qui porte plainte...

De plus, comme par exemple pour le harcèlement sexuel (loi de 2004), le viol... c'est à la victime de prouver les faits (contrairement à la France par exemple où il y a l'inversion de la charge de la preuve). D'autant que, si une femme ne parvient pas à prouver, elle peut être attaquée pour diffamation et condamnée.

De la même façon, il doit y avoir amélioration du Code pénal. Par exemple, le viol n'a pas de définition exacte. Est considéré comme viol un acte sexuel avec une verge dans un vagin d'un homme sur une femme. La sodomie, la

pénétration par un objet, la fellation... et l'acte commis sur une mineure ne sont pas qualifiés de viol. Et le violeur d'une mineure est en droit de l'épouser s'il y a consentement des parents, en dehors de l'accord de cette mineure.

Concernant le viol conjugal, il est écrit dans le Code du statut personnel que, si la dot n'est pas payée, alors il peut ne pas y avoir devoir conjugal. Ce qui signifie qu'en cas de dot payée, la femme se doit de remplir ce devoir conjugal, elle est donc une marchandise achetée et au service de l'homme.

Concernant l'avortement, il est légal et gratuit depuis 1973. Depuis 2011 et même avant, il y a eu des tentatives pour le limiter avec, par exemple, la fermeture des centres de planning et des centres d'avortement.

Les femmes n'ont également toujours pas le droit de se marier avec des non-musulmans, contrairement aux hommes d'ailleurs !

Le droit à l'héritage est également en contradiction avec la nouvelle Constitution puisque la fille représente 1/3 de l'héritage contre 2/3 qui revient au garçon.

Bien sûr, la religion et les traditions jouent un rôle important ! Il existe une obligation de l'instauration d'une commission de contrôle de la constitutionnalité des lois qui doit être mise en place dans un délai de un an après l'adoption de la nouvelle constitution mais même si nous sommes encore dans le délai, elle n'est pas pour le moment en place. Le problème majeur de cette constitution est l'article 1 qui dit que l'Islam est la religion de la Tunisie. Il ne dit pas que c'est la religion d'État mais cela laisse à interprétation.

La société civile a beaucoup œuvré dans l'élaboration de cette constitution mais le travail et les combats ne sont pas finis.

Atelier Femmes et crises :



Palestine : la lutte des femmes aujourd'hui est centrée sur la question de l'héritage.

Le constat est que la pauvreté de la femme palestinienne mène aussi à la pauvreté générationnelle.

Il faut que le gouvernement se rende compte de ce que sont les besoins des femmes pour y répondre.

Un des axes est le problème de l'impôt qui est aujourd'hui forfaitaire et non pas proportionnel aux revenus ; Ce qui est un lourd tribut pour les femmes alors qu'elles ont les salaires les plus bas ! (les femmes travaillent essentiellement dans les crèches où le salaire est le plus bas). Ce secteur doit être libéré de l'impôt.

Dans les pays arabes, l'éducation des enfants repose sur les femmes. Mais l'éducation des garçons est considérée comme une richesse mais pas celle de la fille. L'« investissement » dans l'éducation des garçons est durable car les filles elles quittent la famille pour se marier. Ainsi, il y a très peu de filles dans l'enseignement supérieur.

La femme cède sa part d'héritage aux garçons. Il faut que les femmes palestiniennes puissent dire non et garder une part de l'héritage.

L'enseignement est gratuit pour les filles mais dans les villes où il y a notamment des zones militaires, elles sont victimes de harcèlement sexuel et préfèrent abandonner, ne plus aller à l'école. Il faudrait que les écoles soient mixtes.

Il n'y a aujourd'hui aucune étude menée dans les ministères et le gouvernement refuse d'assumer cette tâche et laissent les femmes dans la pauvreté.

Maroc : La crise économique au Maroc ne vient pas d'une crise financière mais des conséquences de la crise au niveau mondial. Beaucoup de niches sont touchées au Maroc.

Par exemple, dans le secteur touristique, le secteur de la production du phosphate et dans celui du textile.

Le secteur du textile a été lourdement touché avec entre 2009 et 2014 plus de 100 000 suppressions d'emplois. Malgré tout, les bénéficiaires n'ont pas baissé !

Il faut revoir les conventions avec les pays importateurs, essentiellement l'Europe. Pour garder des prix concurrentiels, les heures de travail augmentent, les conditions de travail se durcissent encore.

Dans le secteur agricole, il n'y a aucune protection sociale

Dans le secteur du tourisme où le Maroc avait beaucoup misé, il y a beaucoup d'emplois tenus par des femmes et les suppressions importantes d'emplois ont touché les femmes. Beaucoup de jeunes diplômées dans ce secteur ne trouvent pas d'emplois et sont au chômage.

Non seulement, le chômage augmente pour les femmes mais les salaires diminuent ! Ce chômage développe le travail informel où il n'y a aucune protection sociale. Les femmes travaillent de plus en plus dans les travaux ménagers dans les familles.

Au Maroc, il y a des lois et on a signé et ratifié mais il n'y a pas d'application ni de pénalités. Avec de plus, une augmentation de l'impunité. De plus pour certaines de ces lois ou ratifications, beaucoup renvoie à un problème de constitutionnalité.

Intervention de Samir Amin, économiste Franco-Egyptien, reconnu au Moyen-Orient : Ce n'est que par la lutte que les femmes auront des droits ! Et il faut lutter sur tous les plans, à tous les niveaux : économique, social, décisionnel... Il doit y avoir une réelle égalité sociale et toutes les forces doivent se concentrer sur ceci.

Intervention du responsable du forum en Tunisie :

A Kairouan, région de centre de la Tunisie, les femmes travaillent dans le secteur vulnérable. Et ce ne sont pas les politiques de Ben Ali qui ont arrangé. Il faut des lois qui protègent les femmes mais elles ne connaissent pas souvent leurs droits. Il y a une réelle exploitation féminine. 92% des personnes qui travaillent dans les légumes sont des femmes. Ces emplois se caractérisent par des intermédiaires qui sous louent cette main d'œuvre et donc gardent une partie du salaire. Les syndicats agricoles tunisiens et l'UGTT doivent prendre leurs responsabilités sur ces secteurs où les femmes n'ont aucune protection sociale ni contrat de travail avec les conséquences que cela a sur leurs retraites.

De la même façon, les femmes sont employées dans les institutions publiques sans contrat avec des salaires de 100 Dinar pour un travail normalement payé 400 !

En Tunisie, 52% des étudiant-es sont des filles et dans le travail, leurs salaires sont inférieures à celui des hommes alors que bien souvent elles sont même plus productives. Ce sont surtout les femmes qui font et les hommes qui dirigent.

Atelier : 4^{ème} action de la MMF

Beaucoup de pays présents : Mozambique – France – Turquie – Brésil – Afrique du Sud – Maroc – Mauritanie – Pologne – Autriche – Tunisie – Irlande – Etats-Unis – Corée – Belgique – Inde – Palestine – Espagne – Canada

Une présentation de la Marche Mondiale des Femmes, de sa création à aujourd'hui en passant par ses fondamentaux, ses actions... par Graça Samo de Mozambique, la nouvelle coordinatrice internationale de la Marche. Puis a eu lieu un tour de parole sur les actions diverses qui ont lieu à travers les régions et continents.

Région Moyen-Orient :

Tunisie : beaucoup d'investissement dans la préparation du FSM ce qui fait que le démarrage de la 4^{ème} action pour la Tunisie coïncide avec le FSM. Beaucoup d'actions pour essayer d'impliquer les jeunes femmes. Avec plusieurs projets autour du 24 avril dans le cadre des 24 h féministes pour dénoncer ce qui s'est passé au Bangladesh (usine textile) et aussi des expressions de solidarité avec les femmes de Lybie, Syrie, Palestine...

En Palestine, nous avons lancé la 4^{ème} action le 8 mars en faisant une manifestation au niveau du mur. Des activités à venir dans le cadre de BDS, de la libération des prisonnier-es, de l'égalité devant les lois et dans la protection du peuple palestinien.

Sahraoui : nous avons démarré l'action le 18 février, date de la première martyre au Sahara Occidentale. Une marche le 8 mars. Un congrès de la femme se tiendra début avril.

Maroc : il y a une expérience d'essayer de refaire une coordination au Maroc (le Maroc avait quitté la MMF suite à la résolution prise concernant le peuple sahraoui), avec la volonté de réactiver pour rejoindre la quatrième action. Quelques militant-es et associations essayent de le faire mais sont « gênées » par des personnes qui ne veulent pas.

Région Europe : En Turquie, a été organisé des formations politiques pour annoncer la 4^{ème} action.

Une caravane européenne a été constituée et parcourt l'Europe avec un démarrage au Kurdistan pour soutenir les Kurdes, passera par beaucoup de pays avec la présence de jeunes féministes de la MMF d'Europe. Plusieurs étapes en France avec Nantes, Marseille, Paris, Bourg en Bresse...

Région Amérique : Lors du dernier FSM à Tunis en 2013, GGJ : Grassroots Global Justice est une alliance de groupes de base américaines dont une branche d'activisme concerne le féminisme. GGJ et la MMF ont fait un atelier ensemble et une volonté de rejoindre le réseau de la MMF s'est exprimée.



Le 8 mars 2015 la MMF est officiellement créée aux États-Unis ! L'action du 24 avril sera relayée dans 10 villes aux E.U. Avec pour cible la compagnie de textile qui est basée aux E.U. et, en parallèle, le lancement d'une pétition pour réclamer le respect des mesures de sécurité dans les lieux de travail et le paiement d'une compensation financière aux familles des victimes.

Région Asie :

Inde : 1 viol a lieu toutes les 7 minutes en Inde et 7 millions de femmes disparaissent (en comptant les avortements quand c'est une fille), en Inde c'est 1000 naissances garçons pour 912 filles ! Des résolutions ont été prises dans plusieurs localités pour que la pression d'avoir des garçons cesse. Environ 1000 localités ont accepté de prendre des mesures, c'est même reconnu au niveau gouvernemental. Mais les mentalités ...

Région Afrique : Une réunion avant le lancement de la 4^{ème} action a eu lieu avec + de 50 femmes de 30 pays d'Afrique à Johannesburg afin d'essayer d'évaluer la force de la MMF en Afrique.

Notre problème est aujourd'hui d'évaluer ce qui s'est passé pour le 8 mars dès maintenant car beaucoup de difficultés avec internet, l'électricité et il nous faut un peu plus de temps pour centraliser nos retours. Essayer de faire une caravane comme dans la région Amérique ou Europe n'est pas possible pour nous car beaucoup de conflits armés dans beaucoup de pays. Nous aurons une rencontre à Nairobi au Kenya en octobre qui nous permettra de faire le bilan.

Le point positif de cet atelier est la dynamique aux EU.

Atelier Démarche progressiste et droits des femmes

Pays présents : Italie, Allemagne, Belgique, France, Tunisie, Autriche, Hongrie...

Les intervenantes : Lubna ? Ancienne membre de l'assemblée nationale constituante (rappelons que les listes étaient paritaires mais que seules 49 des sièges sur 217 pour les femmes (dont 42 membres d'Ennahdha...) vu que les femmes n'étaient que rarement en tête de liste).

Marie Arena : parlementaire européenne Belge qui travaille sur les questions d'égalité hommes – Femmes sur les accords internationaux et l'impact genre et sur la commission emploi.

L'atelier était présenté de manière différente avec des questions précises posées aux intervenantes :

Quelles étaient les demandes des femmes avant, pendant et après la révolution ?

En 2011, élection d'une assemblée nationale constituante avec l'aspiration d'avoir une parité verticale et non seulement horizontale pour avoir des élues de façon paritaire. Après les élections, on a été confronté à une assemblée très conservatrice et de nouveaux débats sont apparus comme l'apparition de la Charia, la polygamie...

Il y avait deux projets de société, un progressiste et un ultra-conservateur. Si on est arrivé à renverser le poids politique, c'est grâce à l'approche participative (suite au Règlement intérieur adopté) avec la présence importante de la société civile. Pour éviter ce recul, il fallait intégrer d'autres personnes. Notamment pour dire non à l'article de la complémentarité. En Août 2012 a eu lieu une grande manifestation de femmes pour refuser cet article pour arriver enfin en décembre 2012 à un article qui garantit l'égalité entre les Femmes et les hommes et l'élimination des violences vis-à-vis des femmes. Malgré tout, on était encore loin sur la place des femmes dans cette post-révolution.

L'étape suivante : on a été initiatrice du groupe parlementaire des femmes à l'assemblée. C'était informel mais beaucoup de femmes se sont rassemblées avec pour objectif faire de la cause des femmes une cause transverse.

En janvier 2013, ce groupe de femmes parlementaires ont proposé un amendement demandant l'égalité en droits : économiques, social, civil...et la garantie de la parité mais cet amendement n'a pas été repris car cela touchait des fondamentaux en dehors des processus électoraux. Nous avons alors saisi la commission des consensus qui a dit que cet article n'était pas prioritaire ! Il y a eu une pétition qui a recueilli 87 signatures sur les 217 parlementaires. Ce qui est un succès et a permis que le débat ait lieu.

Les femmes ont des droits, mais peuvent-elles les exercer ?

Le code du statut personnel est apparu avant même la première constitution en Tunisie. Il a joué un rôle moteur dans le changement des mentalités mais a eu aussi de l'influence dans le code du travail et le code électoral. Avant même 2011, les soulèvements du bassin minier, les femmes étaient bien présentes. Quand les femmes sont dans la rue, elles sont citoyennes mais dès que les choses se calment elles retournent à leur place ! Avec l'arrivée des mouvements intégristes, avec des retours de parole sur la polygamie.

Il y a un rôle important des femmes députées comme des femmes de la société civile. On est tout de suite sorties dans la rue pour demander à garder nos acquis et à demander la levée des dispositions qui étaient discriminatoires.

Dans ces moments de post-révolution, on pensait que les hommes allaient laisser la place aux femmes, qu'ils avaient évolués, nous avons été très déçues.

Nous avons une bataille à mener sur l'universalité avec des droits des femmes qui soient universels ! Mais même certains partis progressistes sont contre. C'est inscrit dans le préambule de cette constitution mais seulement en termes de principe et non de droits.

Au nom de l'Islam, on reconnaît l'égalité au Maroc et au nom du même Islam, on ne la reconnaît pas en Tunisie !...Les spécificités culturelles servent aujourd'hui à limiter les droits des femmes et notamment les spécificités liées à l'Islam.

En Belgique, comme en France, il existe de nombreuses lois mais l'égalité n'est pas là et on assiste même à des reculs. Ce dans le domaine politique, syndical, privé...

Au Maroc, il y a une dégradation des droits des femmes et c'est surtout l'Etat qui fait pression sur les associations féministes.

Des interventions de très jeunes femmes tunisiennes présentes dans la salle qui « conteste » le discours des femmes intervenantes qui mène trop en avant le rôle prépondérant des institutions et de l'adoption de lois. Elles relèvent que beaucoup de femmes ici en Tunisie militent pour la polygamie...sont sous l'emprise du discours conservateur et religieux. Elles disent qu'il faut une présence encore plus forte de la société civile et que les mentalités sinon ne suivront pas les lois...Elles font partie d'un mouvement s'appelant Theira qui veut dire révoltée, révolutionnaire.

Bilan MMF :

La MMF était bien présente mais moins représentée en terme de nombre de pays qu'il y a deux ans, du fait des difficultés financières que rencontrent les coordinations au niveau des subventions.

La nouvelle coordinatrice internationale, Graça Samo de Mozambique était présente. Certes, venir après Miriam Nobré, l'ancienne coordinatrice du Brésil n'est pas chose aisée mais Graça représente très bien la MMF, est une personne dynamique et qui maîtrise parfaitement l'histoire de l'association et ses tenants politiques. C'était pour elle le premier événement international auquel elle participait en tant que coordinatrice et je pense pour ma part, qu'elle a été à la hauteur!

La MMF traverse des moments difficiles, de part les problèmes de subventions que certaines coordinations rencontrent dans pas mal de pays et territoires mais aussi de part l'actualité brûlante et difficile qui relève de questions de survie dans certains pays. Chacune se bat pour ne pas perdre le peu qu'elle a et qui face aux "crises" voit les droits des femmes attaqués et les cas de violences s'intensifier.

Plus que jamais, l'investissement et le soutien dans ce réseau international est important !